

DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE
Arrondissement d'ANGERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Séance du 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 mars à 18h30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Dominique BREJEON, Président.

Présents : Dominique BREJEON, Isabelle RAIMBAULT, Daniel VICENTE, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Marie-Josèphe RENIER, Maryline BEDUNEAU, Ivain BIGNONET, Marie-Thérèse BURR, Chantal COSNEAU, Françoise DHOTEL, Gilles MAZA, Laurent PELLOQUIN,

Absents Excusés : C. BERTRON donne pouvoir à D. VICENTE, R. CHAMPION donne pouvoir à F. DHOTEL, E. VIAU donne pouvoir à I. RAIMBAULT, A. SENIOW donne pouvoir à M. GIRAULT-LOISEAU, Eric CLABECQ,

Absents :

Convocation du 24/02/2026

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 12 - Votants : 16

Vote des subventions aux associations 2026

Pour mettre en œuvre ses missions de développement et de prévention sociale, le CCAS développe des coopérations avec des associations qui interviennent en complémentarité de son action sur le territoire de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Les actions de ces associations contribuent au développement du lien social, à la prise en compte des besoins des habitants, à l'exercice de la démocratie au sein de leurs différentes instances.

A ce titre, par l'attribution notamment de subventions, le CCAS soutient les associations de différents domaines d'intervention : santé, droits, prévention, gérontologie, insertion, citoyenneté, solidarité et international.

Il assure également la promotion et le soutien des associations par le biais de l'organisation des rencontres avec la vie associative et de la mise à disposition de moyens matériels (salles, matériel informatique...).

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement aux associations mentionnées dans le tableau ci-dessous :

Domaines d'activités	Association	Montants	Montants
		Publiés	2025
		ID : 049-264901992-20260302-D26_006-DE	
SANTÉ	FRANCE ALZHEIMER	200	200
	SURDI 49	200	200
	VIEXIDOM	200	200
DROITS, PREVENTION	CIDFF	1 200	1 200
	PLANNING FAMILIAL	300	500
	SOLIDARITE FEMMES 49	500	500
	CLIC gérontologique "de Loir à Loire"	9 933	10 445.60
INSERTION	LES RESTAURANTS DU CŒUR	4 523	4 523
CITOYENNETÉ	ECHANGES ET SOLIDARITE	400	0
	VACANCES ET FAMILLES	400	400
	OLIVIER GIRAN	200	200
	QUARTIER CLAVERIE/BANCHAIS	200	200
	QUARTIER DE LA MORLIERE	200	200
	QUARTIER RENOIR CEZANNE	200	200
	LES DELICES DU JARDIN	400	400
	LES PLANTES ANJOUÉES	200	200
SOLIDARITE/SOLIDARITE INTERNATIONNALE	LES PETITS PRINCES DES SABLES	400	500
	JARDIN COCAGNE ANGEVIN	2 500	2 500
SOUS TOTAL		22 156	22 568.60
PROJETS SPECIFIQUES		0	0
TOTAL GENERAL		22 156	22 568.60

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration adopte

- à l'unanimité par 13 voix pour, pour l'association CLIC gérontologie « de Loir à Loire », Mme RAIMBAULT et Mme DHOTEL et M. MAZA n'ayant pas pris part au vote.
- à l'unanimité par 15 voix pour, pour l'association de quartier CLAVERIE/BANCHAIS, Mme RENIER n'ayant pas pris part au vote.
- à l'unanimité par 15 voix pour, pour l'association de quartier de la MORLIERE, M. SENIOW n'ayant pas pris part au vote.
- à l'unanimité par 15 voix pour, pour l'association des JARDINS DE COCAGNE ANGEVIN, Mme RAIMBAULT n'ayant pas pris part au vote.
- à l'unanimité pour le reste des associations,

Isabelle RAIMBAULT,

Vice-Présidente du C.C.A.S.

